

Précisions sur la licence CC BY-NC-ND

Creative Commons (CC) est une organisation à but non lucratif qui propose un dispositif juridique et standardisé dans le but de faciliter la diffusion des œuvres à l'ère du numérique.

Alors même que les lois sur le droit d'auteur interdisent toute utilisation d'une œuvre sauf autorisation préalable du titulaire de droit ("tous droits réservés"), les licences *Creative Commons* permettent par des moyens simples d'accorder aux utilisateurs le droit d'utiliser des œuvres à des conditions précisées par lesdites licences.

Chaque licence se différencie par des options sélectionnées par le titulaire de droit qui informe le public que certaines utilisations sont autorisées ou interdites à l'avance.

Les utilisateurs sont avertis en amont de l'étendue de leur droit d'utilisation des œuvres par la signalétique *Creative Commons* constituée de symboles graphiques.

Parmi les licences *Creative Commons* existantes, les Éditions Agence française de développement ont fait le choix de diffuser leurs publications sous la licence BY NC ND (ci-après « la Licence »).

Cette Licence préserve les droits des auteurs des publications tout en permettant un partage effectif par les utilisateurs.

Seules les publications des Éditions Agence française de développement marquées de la signalétique  ou  peuvent être librement reproduites et diffusées par toute personne physique ou morale selon les conditions prévues par la Licence (ci-après la ou les « Publication(s) »).

Toute personne qui utilise une Publication des éditions Agence française de développement (ci-après « l'Utilisateur ») est réputée avoir accepté les termes de la Licence qui est accordée pour la durée de protection des droits applicables et pour le monde entier.

La Licence permet d'utiliser en tout ou partie les Publications des Éditions Agence française de développement sur tous les supports et formats connus ou encore inconnus à ce jour.

L'Utilisateur se devra de respecter les trois conditions suivantes.

1/ L'attribution (BY)

Elle a pour but d'obliger l'Utilisateur qui souhaite utiliser les Publications à mentionner les titulaires de droit (les « crédits »).

Les crédits apparaissent au sein de chaque Publication.

Aucune Publication ne peut être reproduite et/ou diffusée par un Utilisateur sans que ces crédits ne soient reproduits à l'identique, c'est-à-dire notamment le nom des auteurs ayant participé à la création des Publications, le logo des éditions Agence française de développement et dans la mesure du possible un identifiant Uniforme de Ressource (URI) ou un hyperlien renvoyant vers la page du site Internet des éditions Agence française de développement diffusant la Publication.

2/ L'interdiction d'utilisation commerciale (NC)

Les Éditions Agence française de développement autorisent tout Utilisateur à reproduire, et à diffuser les Publications pour toute utilisation non commerciale.

Cela signifie que l'utilisation de la Publication n'a pas principalement pour but ou pour objectif d'obtenir un avantage commercial ou une compensation financière.

3/ L'interdiction d'Œuvre dérivée (ND)

Les Éditions Agence française de développement autorisent la reproduction et la diffusion des Publications selon les termes de la Licence.

Toute personne souhaitant reproduire et diffuser une Œuvre dérivée ou adaptée d'une Publication doit obtenir l'autorisation préalable des Éditions Agence française de développement. Les demandes d'autorisation sont à envoyer à : publicationsAFD@afd.fr.

Il faut entendre par Œuvre dérivée, une œuvre par laquelle la Publication est traduite, retouchée, arrangée, transformée ou modifiée de telle façon que l'autorisation des titulaires de droit est nécessaire conformément au droit d'auteur.

Le fait de ne procéder qu'à de simples modifications techniques autorisées en vertu de la Licence n'est jamais de nature à créer une Œuvre dérivée.

Si l'Utilisateur a procédé à des modifications de la Publication autorisées par la Licence, il devra l'indiquer et conserver un suivi des modifications précédentes.

L'absence de respect d'une des conditions susmentionnées constituera une violation de droit d'auteur engageant la responsabilité de l'Utilisateur de la Publication.

Par ailleurs, les termes de la Licence imposent à l'Utilisateur d'indiquer que la Publication est mise à disposition en vertu de la Licence en incluant une copie de la Licence ou son Identifiant Uniforme de Ressource (URI) ou hyperlien renvoyant vers la Licence.

Par ce biais, il sera consenti au bénéficiaire ou Utilisateur suivant une Licence sur la Publication selon les mêmes termes et conditions que celles accordées à l'Utilisateur ayant reproduit et diffusé ladite Publication.

Pour plus de précisions sur les termes de la licence *Creative Commons BY-NC-ND* :

En français : <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/fr/legalcode>